

AGGLOMAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-LÔ AGGLO



© StockAdobe



CHIFFRES CLÉS



+ DE 1/3

DES AGENTS DE L'AGGLO EN TÉLÉTRAVAIL

SUR + DE 300 AGENTS



SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK
TWITTER
INSTAGRAM
ET LINKEDIN



SCANNEZ
ET DÉCOUVREZ !



VERSION
AUDIO EN LIGNE
DISPONIBLE SUR
SAINT-LO-AGGLO.FR

INFOS AGGLÔ

Direction de la communication

02 14 29 00 40

communication@saint-lo-agglo.fr

- **Directeur de la publication :**
Fabrice Lemazurier
- **Directrice de la Communication
et Rédactrice en chef :**
Cécile Fournier
- **Rédaction :**
Cécile Fournier, Claire Peltier,
Stéphanie Montagne
- **Conception graphique
et mise en page :** Avantmidi
- **Photos :**
Saint-Lô Agglo,
sauf mention contraire
- **Imprimerie :** Anquetil
- **Nombre d'exemplaires :**
41 000 ex.

NORMANDIE

LeManche

SOMMAIRE

04 L'AGGLÔ EN IMAGES

Agenda et retour sur les événements marquants du territoire



Opération '10 000 arbres'

© Cécile Fournier

06 COMPRENDRE L'AGGLÔ

Saint-Lô Agglo agit pour vous au quotidien



Nos réalisations et actions en 2020 !

08 TERRITOIRE D'ÉNERGIES

Une double-page sur les enjeux économiques de l'Agglo



Chrysalis, portrait d'entreprise

© @Chrysalis

10 L'AGGLÔ EN ACTIONS...

Une double-page pour décrypter les actions de l'Agglo



L'ACDCA, une action en direction du commerce et de l'artisanat

© Freepik

12 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

Pour tout savoir de l'actualité et de la vie des communes du territoire



Tessy-Bocage accueille une Maison France Services (MFS)

© EmilieDelangle

14 L'AGGLÔ EN BREF

Toute l'actualité de l'Agglo



Candidatez pour intégrer notre panel 'Faisons évoluer les comportements' !

© 123rf

©Studio Guézou



Nous voilà en 2021 avec une année 2020 qui nous laisse un goût inédit. Nous sommes profondément marqués par cette pandémie que nous subissons. Même si les chiffres montrent que le saint-lois a été relativement épargné par rapport à d'autres régions, la COVID-19 nous touche tous à un niveau ou à un

autre : nos proches, nos anciens, nos emplois, notre jeunesse, nos libertés ! Je formule, évidemment, une pensée particulière pour les familles touchées plus durement par ce virus. Et je tiens à saluer les soignants, nos soignants, qui sont en 1^{re} ligne depuis des mois pour sauver nos vies et faire rempart à la propagation de ce virus.

Nous apprenons collectivement à vivre « avec » : nous réinventons nos modes de vie, nos réflexes, nos temps d'échanges, de travail, nos méthodes de consommation et nos moments conviviaux. Cette pandémie laisse des stigmates de son passage et la crise économique qui en découle nous oblige et nous obligera, nous, élus locaux, **à opérer des choix et à prioriser**. C'est un exercice difficile en particulier dans ce contexte mais il est de notre responsabilité – en ce début de mandat - de **reconsidérer nos orientations stratégiques** et les priorités pour les 5 à 6 années à venir en fonction de nos capacités financières. Ce 1^{er} trimestre viendra livrer le travail de définition de notre plan d'actions dans les différents domaines : développement économique, environnement, mobilité, sport, jeunesse, aménagement du territoire. Nous veillerons à être aux côtés de ceux qui sont et font l'Agglo : nos entreprises, commerçants, artisans, associations et acteurs touristiques !

2021 sera le témoin des projets déjà engagés dans le mandat précédent et en ce sens, elle sera donc l'année de transition à la **mise en place de notre nouveau projet de territoire**, que je souhaite partagé et engagé.

Respectant les engagements pris lors de mon élection à la présidence en juillet dernier, **je n'augmenterai pas la fiscalité directe en 2021 – hors taxe et redevance ordures ménagères**. Nous ferons, mais nous ferons dans les contraintes budgétaires qui s'imposent à nous. Notre enjeu est bien de construire un budget 2021 sain et maîtrisé, bâti sur des principes de réalité. Des projets de taille nous attendent, à l'image de la politique des déchets qu'il nous faudra assumer.

Je formule le vœu que 2021 soit dans l'esprit que je souhaite pour notre Agglo : solidaire, responsable et dynamique. **Que 2021 soit placée sous de meilleurs horizons !** Prenez soin de vous et de vos proches. Excellente année à toutes et tous.

Fabrice Lemazurier
Président de Saint-Lô Agglo



©Studio Guézou

Je suis ravie, en tant que 1^{re} vice-présidente de Saint-Lô Agglo, de m'adresser à vous dans ce magazine, aux côtés du président, Fabrice Lemazurier.

Nous faisons la démonstration, à travers ces quelques mots partagés, **que nos intérêts sont communs et que la coopération intercommunale est incontournable**. C'est à nouveau l'occasion pour moi de vous dire que la Ville de Saint-Lô, dans son rôle de centralité, avance avec son Agglo dans les mêmes intérêts de développement du territoire et de sa qualité de vie.

L'année 2020 nous a fait prendre nos fonctions d'élus dans des conditions inédites. Mais cette pandémie et toutes ses conséquences ont décuplé notre envie d'agir pour vous et avec vous. L'Agglo s'est engagée sur des enjeux d'avenir : l'emploi, la planification de l'aménagement de notre territoire, la préservation de notre environnement, le déploiement des mobilités douces... Aujourd'hui nous entrons dans la phase de **concrétisation de ces ambitions et nos défis sont nombreux**.

En ce début d'année, je vous adresse **tous mes vœux de joies, de santé** pour chacun de vous et pour vos proches.

Emmanuelle Lejeune
1^{re} vice-présidente de Saint-Lô Agglo
Maire de Saint-Lô

NOTRE AGGLÔ
UNE COLLECTIVITÉ
AU SERVICE DE TOUS !



61 COMMUNES
79 055 HABITANTS *
POPULATION TOTALE



LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

- Agneaux
- Airlé
- Amigny
- Baudre
- Beaucaudray
- Bérigny
- Beuvrigny
- Biéville
- Bourgvallées (S' - Samson - de - Bonfossé, Gourfaleur, La Mancellière - sur - Vire, S' - Romphaire, Souilles, Le Mesnil - Herman)
- Canisy (Canisy et S' - Ébremond - de - Bonfossé)
- Carantilly
- Cavigny
- Cerisy - la - Forêt
- Condé - sur - Vire (Condé - sur - Vire, Le Mesnil - Raoult et Troisgôts)
- Couvains
- Dangy
- Domjean
- Fourneaux
- Gouvets
- Graignes - Mesnil Angot
- La Barre - de - Semilly
- La Luzerne
- La Meauffe
- Lamberville
- Le Dézert
- Le Lorey
- Le Mesnil - Amey
- Le Mesnil - Eury
- Le Mesnil - Rouxelin
- Le Mesnil - Véroner
- Le Perron
- Marigny - le - Lozon (Marigny et Lozon)
- Montrabot
- Montreuil - sur - Lozon
- Moon - sur - Elle
- Moyon - Villages (Moyon, Chevry et Le Mesnil - Opac)
- Pont - Hébert (Pont - Hébert, Le Hommet d'Arthenay)
- Quibou
- Rampan
- Rémyilly - les - Marais (Rémyilly - sur - Lozon, Le Mesnil - Vigot et Les Champs - de - Losque)
- St - Amand - Villages (S' - Amand et Placy - Montajgu)
- S' - André - de - l'Épine
- S' - Clair - sur - l'Élle
- S' - Martin - de - Bonfossé
- S^{ts} - Suzanne - sur - Vire
- S' - Fromond
- S' - Georges - d'Élle
- S' - Georges - Montcocq
- S' - Germain - d'Élle
- S' - Gilles
- S' - Jean - d'Élle (S' - Jean - des - Baisants, Rouxeville, Précorbin, Notre - Dame - d'Élle et Vidouville)
- S' - Jean - de - Daye
- S' - Jean - de - Savigny
- S' - Lô
- S' - Louet - sur - Vire
- S' - Pierre - de - Semilly
- S' - Vigor - des - Monts
- Tessy - Bocage (Tessy - sur - Vire, Fervaches et Pont - Farcy)
- Thèreval (Hébécron et La Chapelle - Enjurer)
- Torigny - les - Villes (Torigni - sur - Vire, Guilberville, Giéville et Brectouville)
- Villiers - Fossard

*Source INSEE 2016 – Population municipale : 76 127 habitants

RENDEZ-VOUS

LES ÉVÈNEMENTS ET DATES À RETENIR SONT MIS À JOUR EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE !



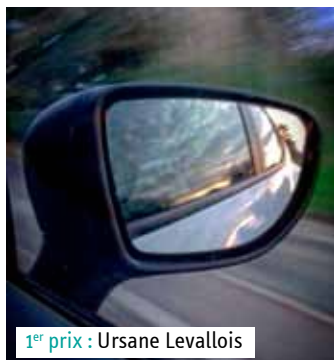
TOUT L'AGENDA SUR : SAINT-LO-AGGLO.FR



CONCOURS PHOTO JEUNES DU 19 SEPTEMBRE 2020

19 PARTICIPANTS

CATÉGORIE DÉPLACEMENT



1^{er} prix : Ursane Levallois



2^e prix : Pauline Havin



3^e prix : Doriane Havin

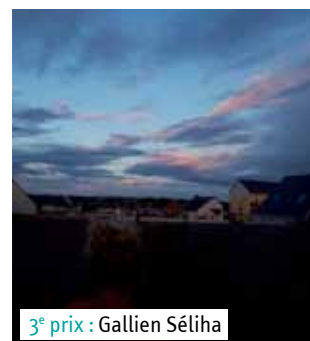
CATÉGORIE ENDROIT PRÉFÉRÉ



1^{er} prix : Sullivan Dufour



2^e prix : Doriane Havin



3^e prix : Gallien Séliha

CATÉGORIE ENVIRONNEMENT



1^{er} prix : Sullivan Dufour



3^e prix : Gallien Séliha

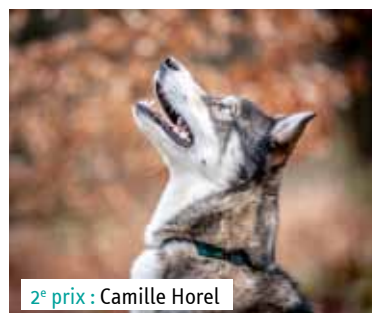


2^e prix : Émilien Lerosey

CATÉGORIE SORTIE ET/OU LOISIRS



1^{er} prix : Ursane Levallois



2^e prix : Camille Horel



3^e prix : Marine Messidor

RETOUR EN IMAGES



Festival de la Terre et de la Ruralité
Saint-Clair-sur-l'Elle – 6 septembre

© Cathy Delafosse



Inauguration de l'académie du petit jeu
Golf de Saint-Lô – 17 septembre

© Golf Saint-Lô



Journées du patrimoine – Haras de Saint-Lô
du 17 au 20 septembre

© Robert Reussel



Lancement de la phase réglementaire du PLUI
Condé Espace – 7 octobre

© Cécile Roumier



T'Parent d'ado – Kiosk - Saint-Lô – 29 septembre

© Virginie Garin



Startup Weekend#4
Pôle Agglo21 et FIM CCI – du 9 au 11 octobre



Jazz dans les prés - Ndeye Mboup
Dangy – 11 octobre

© Sébastien Rouloze



Petit-déjeuner Entreprises – Pôle Agglo21 – 13 octobre

© Gaëlle Smeille

OCTOBRE ROSE À LA PISCINE



Centre aquatique – Saint-Lô – 17 octobre

© Bruno Lucas



Piscine - Graignes-Mesnil-Angot – 17 octobre

© Bruno Lucas



Piscine - Saint-Amand – 17 octobre

© Bruno Lucas



Jumping international CSI****
Pôle Hippique – 22 octobre

© Bruno Lucas



Opération « 10 000 arbres » : Remise des arbres
Pôle Agglo21 – 28 novembre

© Cécile Roumier

SAINT-LÔ AGGLO AGIT POUR

APERÇU DE NOS ACTIONS



Favoriser la pratique des sports

- **6 nouveaux terrains** multisports
- **2 terrains** de sports éclairés
- **Nouveau : 50 000 € de soutien à l'emploi** aux clubs réalisant des actions en faveur de la jeunesse



Développer les mobilités alternatives

- **Nouveau : une aide à l'achat** d'un vélo à assistance électrique
- **278 chargements** de l'application TixiPASS
- Près de **9 000 trajets** en Transport À la Demande (TAD)

Créer les conditions de la démocratie participative

- Installation **du nouveau Conseil de développement** et de ses **75 membres** dont la présidente est Mme Virginie Renaud
- Création d'un **Conseil du sport** avec 33 membres

Agir pour l'environnement

- **11 985 arbres** plantés par **145 acheteurs** dans le cadre de l'opération « 10 000 arbres »
- **3,5 ha de plantation** à Sainte-Suzanne-sur-Vire dans le périmètre de protection de la prise d'eau de la Vire pour préserver la qualité de l'eau
- **14 km** de cours d'eau restaurés sur l'Elle et la Taute
- **3,8 km** de réseaux d'eau potable renouvelés
- **0,38 km** de réseaux d'assainissement renouvelés
- **1 benne** à ordures ménagères hybride avec un **système de compaction des déchets et lève conteneur électrique** sans assistance du moteur thermique

Répondre aux besoins des familles

- **1 069 familles** inscrites sur l'Espace Familles pour les démarches en ligne
- **2 000 connexions** à l'Espace Familles par mois
- **60 % des règlements** effectués en ligne via l'Espace Famille
- **2 nouvelles Maisons de l'Enfance** en construction (Saint-Jean-d'Elle et Tessay-Bocage)

VOUS AU QUOTIDIEN...

ET RÉALISATIONS EN 2020

Renforcer l'habitat avec le lancement de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

- **554 porteurs de projet** informés
- **125 logements** qui vont être améliorés dont 17 vacants avant les travaux
- **3,37 millions € HT** de travaux générés
- **1,8 million €** d'aides accordées par les différents partenaires de l'OPAH (données au 15 novembre 2020)

Développer l'offre de formations dans l'enseignement supérieur



Nouveau :

- Ouverture du **campus connecté**
- **Wifi gratuit** sur le campus

Construire l'aménagement du territoire pour l'avenir

- Lancement de la **phase réglementaire du PLUi**
- **61 réunions** d'échanges avec les communes autour de leurs besoins, leurs projets et leurs perspectives de développement

Favoriser le développement des entreprises et de l'emploi

- **Ouverture du Pôle Agglo21**, équipement dédié aux acteurs économiques
- **16 parcelles** sur les parcs d'activités vendues à des entreprises
- **165 entreprises** accompagnées

Nouveau :

- Lancement de l'**Action Collective pour la Dynamisation des Commerçants et des Artisans (ACDCA)**
- Lancement du **plan d'accompagnement à la transition numérique** des artisans et commerçants

Favoriser le tourisme et la culture

Nouveau :

- **8 vélos à assistance électrique** en location estivale à l'office de tourisme
- **une chasse au trésor** à la Chapelle-sur-Vire avec l'**appli Anne Mésia**

... et soutenir l'écosystème local pendant la crise sanitaire :

- **2/3 de réduction** de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour les entreprises des secteurs tourisme, l'hôtellerie, restauration, sport, culture et événementiel
- **confinement#1 :**
 - Une cellule dédiée
 - **154 entreprises bénéficiaires** d'une aide aux loyers de l'agglo ou du dispositif régional « Impulsion relance » dont l'agglo est partenaire
 - **250 000 €** versés au Fonds National de Solidarité

- **64 associations bénéficiaires** d'une aide exceptionnelle de l'agglo
- **537 chèques de 10 € offerts** pour soutenir la reprise touristique et économique avec la participation de 220 hébergeurs et auprès de 50 prestataires
- **confinement#2 :**
 - Une cellule dédiée
 - **221 000 €** affectés au dispositif régional « Impulsion Résistance Normandie » pour une enveloppe globale de 368 000 €

Territoire de Relance

NOUS AIGISSONS POUR VOUS !

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS !

DISPOSITIFS D'AIDE

INDEPENDANTS
COMMERÇANTS
ARTISANS
RESTAURATEURS
PRODUCTEURS LOCAUX
CRÉATEURS ET REPRENEURS

PLAN DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

3 ENJEUX PRIORITAIRES :

relancer pendant la crise
reprendre l'activité
identifier d'une relance de l'économie

1 CELLULE DÉDIÉE - 1 CONTACT

02 61 74 20 70 | developpement.ecommerce@stl-agglo.fr

SAINT-LO AGGLO



TERRITOIRE D'ÉNERGIES

PORTRAIT D'ENTREPRISE CHRYSALIS... IMPLANTER POUR IMPULSER !

Grâce à la nouvelle implantation de ses bâtiments et parce qu'elle est prête pour ça, l'entreprise Chrysalis va pouvoir déployer plus facilement ses ailes. Focus sur une ascension constante qui repose depuis longtemps sur des fondations solides.



© S. Montagne-Grestille

M. Aurélien Brisset.

9 À 10 MILLIONS
D'EUROS DE C.A.

+ DE 415 000 M²
D'ATELIERS ET DE BUREAUX

+ DE 425 BÂTIMENTS
CONSTRUITS

+ 365 CLIENTS

12 COLLABORATEURS

580 M² : TAILLE
DU NOUVEAU BÂTIMENT EN
CONSTRUCTION AU PÔLE
AGGLO21

DÈS 10 ANS !

Dès lors qu'il lui était possible de le faire, Aurélien Brisset accompagnait son père sur les chantiers de menuiserie et de charpente. Son BEP construction topographie, son bac technique et son BTS en étude économie de la construction en poche, il a postulé par choix dans la région, à proximité de la mer.

Il intègre la société Bâtiments d'Entreprises de l'Ouest en 2000 – devenue depuis Chrysalis – et occupe tous les postes : dessinateur, mètreur, conducteur de travaux. En 2012, l'ESJDB de Caen, (École supérieure des Jeunes Dirigeants du Bâtiment), lui donnera les bagages pour reprendre l'entreprise. Associé depuis deux ans à Guillaume Paysan-Leroux, l'étape d'évoluer dans leurs propres locaux, devient enfin concrète.

CONTRACTANT GÉNÉRAL

Chrysalis est une entreprise du BTP qui propose une offre globale allant de la conception à la livraison, autrement dit de l'étude, de la recherche éventuelle du foncier, de l'assistance aux démarches administratives, jusqu'à la réalisation de l'ensemble des travaux. La partie esthétique est assurée par l'un des cinq cabinets d'architectes, installés dans le Grand Ouest.

UNE BELLE VITRINE

L'implantation au cœur du Pôle Agglo21 est une opportunité à plus d'un titre : une meilleure visibilité; la création d'un espace de travail adéquat

répondant aux attentes et aux besoins; la capacité volumétrique d'intégrer une pièce dédiée à la réalité virtuelle qui permettra aux clients de venir apprécier des projections animées en 3D; l'accès à la fibre et la possibilité de rejoindre directement l'A84.

« Nous construisons des bâtiments ICPE répondant aux normes environnementales »

Du point de vue de la communication, ce bâtiment, dans sa conception, sera une représentation parfaite de ce que Chrysalis sait et aime faire. « *L'extérieur doit évidemment s'harmoniser avec l'esthétisme des autres constructions sur zone. L'intérieur, quant à lui, sera décalé et offrira un lieu de vie agréable pour tous* », précise Aurélien Brisset. C'est grâce à sa prise de contact avec la direction du développement économique de l'agglo que la

Une construction hors normes :

Une passerelle de 90 mètres de long permettant le transport de fluides et d'énergies (eaux chaudes, eaux glacées) au-dessus d'une voirie. Tout cela sans interruption de l'activité du client !



@Chrysalis

construction a trouvé son emplacement idéal. « *Je n'y avais pas songé mais les élus lors de la présentation de notre projet d'implantation ont apprécié notre outil de réalité virtuelle qui correspond à la volonté d'implanter sur ce parc d'activités, des entreprises hautement technologiques* ».

DES CLIENTS FIDÈLES

Chrysalis intervient dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'industrie et du tertiaire. L'équipe partage le souci du travail bien fait : « *Nous refusons les chantiers qui ne respectent pas les délais nécessaires. L'unique moyen de rendre un projet solide et pérenne est de savoir respecter chaque étape de la construction* ».

Parmi les clients fidèles, il y a l'entreprise Gougeon à Lisieux, distributeur en boulangerie et restauration.



3 QUESTIONS À STÉPHANE GOSNET, DIRECTEUR DES SITES PETIT FORESTIER D'AGNEAUX, LISIEUX ET CAEN

QUEL EST VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ?

Petit Forestier est leader dans le secteur de la location frigorifique pour les professionnels et les particuliers. Nous louons des véhicules, de l'utilitaire léger au poids-lourds, des meubles et des containers frigorifiques en courte, moyenne ou longue durée. En louant chez nous, nos clients bénéficient d'une offre « full service » intégrée qui fait qu'ils n'ont à se préoccuper de rien.

Petit Forestier est une entreprise française familiale, fondée en 1907 et implantée aujourd'hui dans 22 pays et sur 4 continents.

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LES RAISONS DE VOTRE CHOIX D'IMPLANTATION À AGNEAUX SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DU FLANQUET ?

Cette nouvelle agence vient remplacer celle que nous avions déjà à Saint-Lô mais qui était sous-dimensionnée au regard de notre développement. Il nous fallait donc un terrain suffisamment grand pour accueillir un bâtiment avec une zone d'accueil plus agréable et un atelier plus vaste, c'est ce que nous avons trouvé sur le parc d'activités. Avec ce

nouveau site, nous sommes en mesure d'apporter à nos clients un service digne des standards Petit Forestier.

L'accessibilité par l'axe Saint-Lô - Carentan, la visibilité de notre site depuis cet axe et la position géographique de l'agglomération de Saint-Lô, au centre du département de la Manche, ont aussi été des éléments déterminants dans notre choix car la proximité et la facilité d'accès sont des critères essentiels pour nos clients.

QUELS SONT LES OBJECTIFS POUR CE NOUVEL ÉTABLISSEMENT ET LES AVEZ-VOUS FAIT ÉVOLUER EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE ?

Même si le contexte sanitaire a bien évidemment ralenti notre activité, beaucoup de nos clients ont poursuivi leur mission pour fournir l'alimentation et les produits de santé nécessaires à tous. Il a donc fallu nous adapter pour assurer la continuité de service tout en observant strictement les consignes sanitaires en vigueur.

Grâce à la passion et à l'engagement de nos équipes, la croissance de notre précédent site avait dépassé nos objectifs. Là, les conditions

sont réunies pour que nous poursuivions notre développement, indépendamment de la crise, notamment en accompagnant des secteurs d'activités émergents et en contribuant ainsi au développement économique de la région.



809 M€
CA DU GROUPE
PETIT FORESTIER
EN 2019

6 COLLABORATEURS
À AGNEAUX DONT
1 RECRUTEMENT



825 M² DE
SURFACE DONT
675 M² D'ATELIER

ÇA BOUGE DANS L'AGGLO



CHECKSTORE, UNE APPLI POUR LA FIABILITÉ DES SITES DE E-COMMERCE, PASSE DE L'IDÉE AU PROJET !



HUB21®, LA SOLUTION D'HÉBERGEMENT 100% MANCHE EST SITUÉE À AGNEAUX... ET BIENTÔT SUR LE PARC AGGLO21



Clément Dupas et Rémi Simon, tous deux âgés de 22 ans, se sont rencontrés au lycée Le Verrier à Saint-Lô. Après le bac, ils commencent des études, expérimentent la vie professionnelle avec une idée qui ne les lâche pas : le e-commerce. Ils se documentent, se forment, ont l'idée

de travailler sur la fiabilité des sites de commerces. Incités par la CCI Ouest Normandie, ils présentent leur projet à l'association ilô21 en mars 2020, après « tout s'est accéléré à une vitesse folle » indique Clément Dupas. Ils intègrent l'incubateur ilô21 et bénéficient alors d'un hébergement au Pôle Agglo21 et développent leur réseau. « **Être hébergés, avoir un espace de travail en proximité de l'équipe du développement économique nous aide beaucoup** », précise Rémi Simon. Des partenariats se nouent et l'application CheckStore voit le jour. Depuis novembre, vous pouvez vous rendre sur le site checkstore.fr et télécharger l'application. **Une version gratuite donne un 1^{er} niveau d'informations sur la fiabilité des sites de e-commerce**, une version payante permet de bénéficier d'informations détaillées et d'une protection juridique. Pour une entreprise, la labellisation permet de s'assurer de la confiance des consommateurs, de bénéficier d'un accompagnement sur l'évolution de la législation et la mise aux normes de son site. Aujourd'hui près de 20 sites sont référencés. Rémi et Clément développent d'abord le service auprès des entreprises locales et régionales pour faciliter le e-commerce de proximité... avant, souhaitons-leur, de devenir une référence nationale.

DATA OUEST® est implantée depuis 12 ans à Agneaux. Au credo de l'entreprise : l'accompagnement des entreprises dans leur transformation numérique et la gestion de leur système d'information, l'enjeu des données est venu se rajouter. Après la construction d'un data center à Agneaux, Data Ouest® a lancé en mai dernier **HUB21®, plateforme d'offres d'hébergement Web** qui permet **aux particuliers comme aux entreprises, associations, collectivités...** de bénéficier d'offres clés en main, de l'achat du nom de domaine à l'**hébergement 100% Manche** en passant par la création du site. La plateforme est disponible sur www.hub21.fr

Le + : vos données hébergées à Agneaux sont protégées et soumises à la réglementation française !



Avant-première 2021 : L'entreprise construit actuellement ses nouveaux locaux sur le parc Agglo21. Le nouveau bâtiment abritera un 2^e data center et accueillera l'ensemble des services à la fin de l'année 2021. Le site d'Agneaux continuera d'abriter le 1^{er} data center et un centre de formation sur les métiers spécifiques du numérique. Un plan d'embauches est prévu pour accompagner le développement des services.

L'AGGLÔ EN ACTIONS

URBANISME : LA PHASE RÉGLEMENTAIRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Saint-Lô Agglo élabore un PLUI sur son territoire, véritable opportunité pour définir un projet de territoire pour les dix à quinze ans à venir. Notre enjeu : préserver et renforcer la qualité de vie.

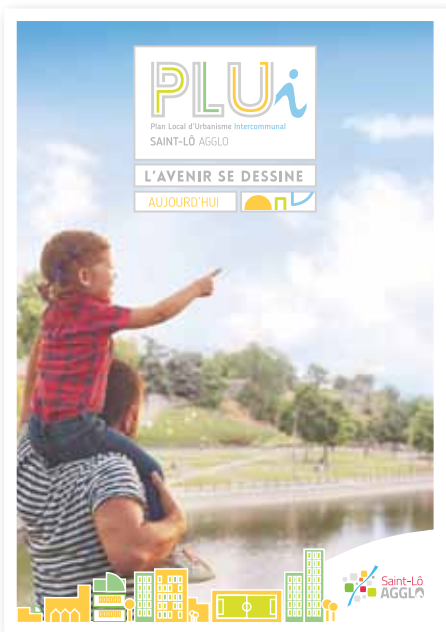


@Studio Garsou

« Le PLUI est une formidable opportunité pour porter une vision partagée du développement de notre territoire. Il offrira un cadre réglementaire avec pour ambition la préservation

et le renforcement de notre qualité de vie et l'attractivité de notre Agglo ».

Laurent Pien, vice-président en charge de l'urbanisme



2- LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) :

Il est l'expression du projet politique porté par les élus communautaires et les élus communaux des 61 communes. Il formalise les grandes orientations stratégiques d'aménagement et de développement du territoire autour de **3 axes** : une agglo attractive, solidaire et durable.



3- AUJOURD'HUI ET JUSQU'À LA FIN 2021 : LA PHASE RÉGLEMENTAIRE !

Il s'agit de traduire sous forme de règles les objectifs et orientations définis dans la loi et le PADD. Ces règles s'appliqueront directement aux autorisations du droit du sol (permis de construire, déclaration préalable, etc). Cette phase aboutira à des documents opposables : le règlement graphique ou zonage, les Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) et le règlement écrit.

La rentrée du PLUI a eu lieu le 7 octobre à Condé-Espace. Depuis, l'équipe technique a rencontré chacune des 61 communes pour amorcer les **1ers travaux sur le futur zonage** : où privilégier le développement pour les 15 prochaines années ? Comment utiliser les bâtiments vacants ou les "dents creuses"* pour répondre aux besoins en habitat, équipement et activité de demain ?

1- UN PLUI, C'est quoi ? C'est un document cadre qui réglementera le droit des sols sur l'ensemble du territoire de Saint-Lô Agglo. Il définira au niveau de chaque parcelle les emplacements où il est possible de construire ou non, quoi et comment.

Le saviez-vous ?
SOYEZ ACTEURS ET ACTRICES DU PLUI : apportez votre contribution sur le site plui.saint-lo-agglo.fr ! Une carte interactive vous permet d'apporter vos idées, vos avis... par thématique et par secteur.

5 grands enjeux :

LIMITER LA CONSOMMATION DE L'ESPACE	SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI	POURSUIVRE LA DÉMARCHÉ DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE	ACCOMPAGNER LA JEUNESSE ET LES FAMILLES

6 étapes du PLUI :

01 Juin 2018 à février 2019 LE DIAGNOSTIC ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	02 Mars à décembre 2019 LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES - PADD - LES GRANDES ORIENTATIONS À 2035	03 2020-2021 LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE - UN ZONAGE - UN RÈGLEMENT ÉCRIT - DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION - OAP -	04 Fin 2021 L'ARRÊT DU PROJET PUBLIC VALIDATION DU PROJET PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	05 2022 LES CONSULTATIONS ET L'ENQUÊTE PUBLIQUE DERNIÈRES CONSULTATIONS POUR VALIDATION DU PROJET	06 Fin 2022 L'APPROBATION ENTRÉE EN VIGUEUR DU PLUI
ÉCHANGER POUR CONSTRUIRE LE PROJET			ÉCHANGER POUR VALIDER LE PROJET		

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : QUELLES ACTIONS POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS ?

Le commerce et l'artisanat participent à la création d'emplois et au développement de savoir-faire sur le territoire contribuant à l'attractivité et au dynamisme de nos cœurs de bourg. Pour accompagner le développement de ces acteurs incontournables, les élus de Saint-Lô Agglo ont souhaité mettre en place trois actions principales :



« Saint-Lô Agglo a la chance de disposer d'un maillage conséquent de commerçants et d'artisans, acteurs essentiels du maintien de la proximité des services. L'Agglo souhaite favoriser, entre autre, leur développement en les accompagnant dans la modernisation et la transition numérique et ce, dans l'optique de renforcer le dynamisme de nos centres-bourgs ».

Florence Mazier, vice-présidente en charge du commerce, de l'artisanat et des circuits de proximité



1- UN OBSERVATOIRE DYNAMIQUE DU COMMERCE

Objectif : conseiller les commerçants et artisans dans le choix de leur implantation et lutter contre la vacance commerciale

Comment : disposer d'une base de données géolocalisées recensant les locaux commerciaux occupés ou libres et le type d'activités. (enquête en cours)

Quand : disponible courant janvier 2021

L'observatoire est réalisé en partenariat avec la CCI Ouest Normandie et la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Manche avec le soutien financier du Fonds National d'Aménagement et Développement du Territoire (FNADT) dans le cadre de l'opération « Action Cœur de Ville » pour la ville de Saint-Lô.

2- UNE AIDE POUR MODERNISER LES COMMERCE ET L'ARTISANAT

Objectif : aide directe à l'investissement pour la modernisation des outils de travail des commerçants et artisans

Quoi : modernisation des locaux, des vitrines, des équipements professionnels, de l'accessibilité et de la sécurité, de la réduction des consommations énergétiques

Modalités : L'aide peut aller jusqu'à 20 % des dépenses éligibles HT et dans la limite de 7 500 € d'aide. Un budget de plus de 500 000 € est consacré à l'aide directe aux entreprises jusqu'en janvier 2022.

L'ACDCA (action collective pour la dynamisation du commerce et de l'Artisanat) est une action cofinancée par Saint-Lô Agglo, le département de la Manche et la région Normandie. La CCI Ouest Normandie et la Chambre de Métiers et d'Artisanat, partenaires de l'action, informent et accompagnent les entreprises sur le dispositif et le montage des dossiers.

CHIFFRES CLÉS :

1^{RE} COMMISSION
D'ATTRIBUTION

• 16 DOSSIERS ÉTUDIÉS

• 70 286 € D'AIDES
ACCORDÉES

• 351 430 € HT
D'INVESTISSEMENTS
DES ENTREPRISES :

• 3 ARTISANS
ET 13 COMMERÇANTS



CHIFFRES CLÉS :

- 40 DIAGNOSTICS RÉALISÉS
- 33 DIAGNOSTICS DISPONIBLES
- 6 ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS RÉALISÉS
- 16 ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS DISPONIBLES

3- UN ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Objectif : accompagner les commerçants et artisans à franchir le pas du numérique

Comment :

- des actions de formation au numérique gratuites avec la Région Normandie et l'Agence de Développement de la Normandie (AD Normandie)
- des diagnostics, des accompagnements individuels et des événements tels qu'un speed meeting numérique dans le cadre du plan digital de la Manche avec le département de la Manche, la CCI Ouest Normandie et la Chambre de Métiers et d'Artisanat.

Retrouvez l'actualité des dispositifs, leurs conditions et modalités sur saint-lo-agglo.fr

D'UNE COMMUNE À L'AUTRE



PONT-HÉBERT : UNE FRESQUE D'ARTISTE SUR LE PIGNON DE LA SALLE DES FÊTES AU HOMMET D'ARTHENAY



Le pignon de la salle des fêtes au Hommet d'Arthenay était comme un grand tableau blanc depuis la rénovation et l'agrandissement de cette dernière en 2018. Les riverains et la mairie ont suggéré de l'« habiller » en faisant réaliser une fresque par un artiste. La mairie a fait appel à Sylvain Mellot, artiste plasticien saint-lois qui a proposé la réalisation d'un marais, paysage caractéristique du territoire. La mairie a fourni la peinture. Le coût de la réalisation de cette fresque s'est élevé à 1 200 €. Le défi a été de transposer la maquette originale sur si grand format mural. La fresque a été réalisée en octobre par l'artiste et son assistante Angèle Quesnot avec une contrainte, travailler en évitant les épisodes pluvieux pour les tracés au fusain. À découvrir lors d'une balade...



TESSY-BOCAGE OUVRE UN ESPACE FRANCE SERVICES



© Emilie Delangle

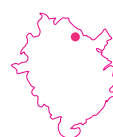


La commune de Tessy-Bocage a souhaité rassembler dans un même lieu, accessible et en plein cœur de bourg, l'agence postale, le CCAS et créer un **espace dédié à l'accueil du public, accessible aux outils numériques et permettant une démarche d'accompagnement et d'orientation de qualité** dans les démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès aux droits... C'est chose faite avec **l'espace FRANCE SERVICES**. C'est le bâtiment de l'ancienne communauté de communes à

Tessy-sur-Vire qui a été choisi pour regrouper ces services sous le nom de **Pôle des Solidarités**. Situé idéalement à proximité de la mairie et des commerces, facilement identifiable et accessible grâce aux parkings et un accès PMR, le Pôle des Solidarités a ouvert en juillet et a été labellisé « France Services » le 1^{er} octobre dernier. Le coût global du projet : 184 509 € HT avec une participation de l'État, du département de la Manche et de Saint-Lô Agglo.

Contact :
tessybocage@france-services.gouv.fr

SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE : 3 LOGEMENTS POUR LES JEUNES EN CŒUR DE BOURG



Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes au sein des entreprises artisanales et des commerçants du territoire, il est nécessaire de pouvoir répondre à leur besoin de logement. Ainsi, la commune de Saint-Clair-sur-l'Elle s'est engagée dans un projet de réhabilitation d'un bâtiment en plein cœur de bourg pour la création de 2 studios et d'un F1. Le

projet, élaboré en partenariat avec le CAUE, a privilégié la mise en valeur des matériaux d'origine comme l'escalier et l'utilisation de matériaux biosourcés comme l'isolation des murs intérieurs en chaux-chanvre. Les architectes Yves Pilon et Anne Riollot ont assuré la maîtrise d'œuvre. En quelques semaines, les trois logements ont trouvé leurs locataires : étudiant(e)s et apprenti(e)s. Une convention avec le CLLAJ (Comité Local

pour le Logement Autonome des Jeunes) apporte un soutien à la commune pour la partie administrative et le suivi des jeunes qui occupent les logements. Le montant global de l'opération est de 391 354 €. Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Union Européenne (leader), de l'État, du département de la Manche et de la région Normandie dans le cadre du contrat de territoire de Saint-Lô Agglo.



QUIBOU : LE MARCHÉ ET LA BOULANGERIE, C'EST BIO !



Fondé en 2014 par les membres du collectif bio de la commune avec le soutien de la municipalité, le marché bio qui a lieu tous les jeudis de 16h à 19h n'a cessé de se développer. Aujourd'hui, il accueille une dizaine d'étals et une large gamme de produits : légumes, pains variés, beurre, fromages, viande de porc, bières, crêpes, galettes, et depuis peu pizzas. Avec la pandémie, le marché s'est adapté en mettant en place des mesures sanitaires qui ont permis non seulement de le maintenir mais de voir sa fréquentation augmenter. Nouveauté : depuis la fin octobre, **le marché a pris ses quartiers d'hiver dans la salle polyvalente, route de Dangy, les jeudis de 16h à 19h**. La commune a également retrouvé **une boulangerie, ouverte en décembre**, cette dernière est également **bio**. À Quibou, le bio se fait la part belle !



© Mairie Quibou

MARIGNY-LE-LOZON : BIENTÔT DU WIFI GRATUIT



Courant avril 2019, la commune de Marigny-le-Lozon a participé à un appel à projets européen dénommé WiFi4EU qui vise à offrir un accès internet de qualité aux habitants et aux visiteurs partout dans l'union européenne, grâce à des points d'accès Wi-Fi gratuits dans des lieux publics. La commune a ainsi pu bénéficier de 15 000 € de la Commission européenne pour l'installation de points d'accès Wi-Fi, en faisant appel aux services de Sensing Vision, entreprise d'installation de Wi-Fi agréée. Ainsi, ce sont 13 bornes qui seront installées début 2021 dans des centres de la vie publique tels que le futur pôle public, les 3 salles des fêtes (Westport,

Jardin Pillard et Lozon), la maison médicale, la salle de sport Marcel Guillard, le stade Yves Lemazurier et les places Westport et du Dr Guillard. Ce Wi-Fi public sera gratuit pour faciliter la vie de tous : Marignais, Lozonnais et visiteurs.



© Mairie Marigny-le-Lozon



© Mairie Marigny-le-Lozon

TORIGNY-LES-VILLES : 4 FUTURS NOUVEAUX LOGEMENTS À LA BRIGADE DE GENDARMERIE



La commune de Torigny-les-Villes va débuter prochainement la construction de 4 logements individuels à la brigade de Gendarmerie (Torignisur-Vire). Le projet est constitué de 2 logements de type F4 et de 2 logements de type F3 superposés. Le projet a été pensé pour s'intégrer aux logements déjà construits. Les jardins seront implantés à l'Ouest comme ceux des logements existants. Le projet bénéficie d'une architecture contemporaine et soignée avec des percements verticaux qui ne se superposent pas, une mise en valeur des volumes des étages et un bardage. Les travaux devraient être terminés au 3^e trimestre 2021. Le coût de l'opération s'élève à 940 000 € TTC. L'opération a reçu un soutien financier de la Gendarmerie Nationale et devrait bénéficier d'une aide de l'État.



© Cabinet Boisreux Architectes Associés

L'AGGLÔ EN BREF

DÉCOUVREZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE !



Découvrez le potentiel solaire de vos bâtiments et habitations et bénéficiez **gratuitement** d'un accompagnement par des experts en énergie solaire. Cette plateforme développée en collaboration avec « In Sun We Trust » permet d'être mis en relation avec des installateurs de la région, labellisés « RGE » et retenus pour la qualité de leur expérience et leurs prix compétitifs. Le cadastre solaire est une des actions pour tendre vers l'objectif « Territoire 100 % énergies renouvelables en 2040 ».

+ D'INFOS sur saint-lo-agglo.fr



SAINT-LÔ AGGLO ACCOMPAGNE 5 CANTINES SCOLAIRES POUR DÉVELOPPER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Pour soutenir l'activité agricole et développer les circuits de proximité, l'Agglo accompagne 5 communes disposant d'une restauration scolaire pour développer leur approvisionnement en produits locaux. L'objectif est double : soutenir l'économie de production et de transformation locale et développer une alimentation à base de produits locaux et de qualité. **5 communes ont répondu favorablement : Cerisy-la-Forêt, Condé-sur-Vire, Marigny-le-Lozon, Moyon-Villages et Saint-Jean-d'Elle.** À elles cinq, elles représentent 1 000 repas par jour préparés sur place. L'accompagnement est réalisé par la Chambre d'agriculture de la Manche. L'été a permis de réaliser un audit des procédés et des produits utilisés et une enquête est menée pour identifier les producteurs locaux.

LE RENDEZ-VOUS DU SUPÉRIEUR REPORTÉ AUX 14 ET 15 JANVIER

Le contexte sanitaire a obligé le report du Rendez-vous du supérieur aux **jeudi 14 et vendredi 15 janvier** avec des visioconférences animées par les établissements et des intervenants sur les métiers et les formations qui y mènent. Au programme, les filières du numérique, de la santé, du tourisme, de l'agroalimentaire...

Suivi en direct pour les lycéens au sein de leur établissement et pour tous les autres publics, **l'intégralité des visioconférences sera disponible sur le site de l'agglo dès le 19 janvier.**

+ D'INFOS ET LE DETAIL DU PROGRAMME saint-lo-agglo.fr

LE CAMPUS CONNECTÉ, UNE SOLUTION POUR SUIVRE UNE FORMATION EN RESTANT À SAINT-LÔ...



Situé au sein de l'IUT de Saint-Lô, le Campus connecté de Saint-Lô Agglo permet de suivre un enseignement supérieur à distance en bénéficiant d'un accompagnement et d'un lieu de travail adapté. Il accueillera les étudiants qui auront choisi la formation universitaire à distance pour des raisons diverses : enseignement très éloigné, contrainte financière, personnelle, sportive(ve) de haut niveau, situation de handicap... **15 places sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2021.**

Pour effectuer sa formation sur le campus connecté, il faut sélectionner la formation parmi l'offre « formation à distance » sur parcoursup.fr puis candidater auprès de Saint-Lô Agglo pour intégrer le campus connecté. Le début des inscriptions sur parcoursup.fr, c'est le 20 janvier !

+ D'INFOS sur saint-lo-agglo.fr



« Avec le campus connecté, Saint-Lô Agglo renforce l'offre de formations et favorise la poursuite des études sur le territoire. C'est un espace dédié, concret et un accompagnement dynamique pour les étudiants qui ont des contraintes (mobilité, santé, réorientation...). C'est aussi une vraie opportunité pour répondre au mieux aux besoins de nos entreprises en personnel formé. »

Emmanuelle Lejeune, vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche





CYC'LÔ : L'AGGLO LANCE LA PRIME À L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !

Pour encourager le développement des mobilités douces, l'Agglo propose **une prime à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) de 200 € maximum** et dans la limite de 20 % du prix d'achat. Les primes seront attribuées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite de l'enveloppe annuelle disponible. Alors, dépêchez-vous, c'est le moment de passer au vélo avec l'Agglo !

+ TOUTES LES CONDITIONS ET MODALITES saint-lo-agglo.fr

APPEL À CANDIDAT(E)S : PARCE QUE FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS, C'EST UN PROJET À PARTAGER !



La transition écologique est un enjeu fort pour le territoire. C'est pourquoi Saint-Lô Agglo, dans son Contrat d'Objectif Territoire Énergie Climat (COTEC) avec l'ADEME*, se fait accompagner par une équipe de consultants en sciences humaines et sociales pour favoriser le changement des comportements sur différentes thématiques : mobilités, tri et réduction des déchets, énergies renouvelables...

Vous souhaitez vous impliquer dans ce projet de réflexion pour faire évoluer les mentalités : postulez pour faire partie de notre panel d'habitants !

+ D'INFOS ET CANDIDATURE A PARTIR DU 11 JANVIER SUR saint-lo-agglo.fr

* Agence de la Transition Écologique

Le saviez-vous ?

Ce sont près de 679 kilos de déchets ménagers* par habitant qui sont produits chaque année sur l'agglomération de Saint-Lô ! Nous pouvons tous agir et réduire la quantité de nos déchets en adoptant de nouvelles habitudes plus vertueuses !

*Déchets ménagers : ordures ménagères, collecte sélective et déchèteries.



POLITIQUE DE LA VILLE : ENCORE UN MOIS POUR RÉPONDRE À L'APPEL À PROJETS !



Quartier La Dollée.



Quartier Val Saint-Jean.

L'objectif est de faire émerger des initiatives locales au bénéfice des habitants des deux quartiers prioritaires de la ville : la Dollée et le Val Saint-Jean. Chaque année, un appel à projets est lancé par l'État en collaboration avec Saint-Lô Agglo et la ville de Saint-Lô afin d'impulser des actions en faveur du cadre de vie, de l'éducation et de la parentalité, du développement économique et de l'emploi, du lien social et de la santé.

Cet appel à projets s'adresse à tous porteurs de projets : associations, collectivités, établissements publics, bailleurs...

Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière aux dépenses de fonctionnement allant de 10 à 80 % du montant total du projet.

Date limite de dépôt des dossiers :

31 janvier 2021 sur la plateforme usager-dauphin.cget.gouv.fr

+ D'INFOS SUR saint-lo-agglo.fr

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE SAINT-LÔ AGGLO

CONSEILS

DIAGNOSTICS

FINANCEMENT

OPAH
2020 - 2025

Aides financières

Assistance et conseils gratuits



A

B

C

D

E

F

G

PERMANENCES sur rendez-vous :
Quel que soit votre lieu de résidence sur l'agglomération

> Saint-Lô :

La Tour Saint-Lô Agglo - 59 rue Maréchal Leclerc

> Tessy-Bocage :

Pôle des solidarités - 1 Place Jean-Claude Lemoine
Tessy-sur-Vire

> Marigny-le-Lozon :

Mairie de Marigny - Place Westport
Marigny

> Saint-Clair-sur-l'Elle :

Maison des services - Place Guillaume le Conquérant

> Torigny-les-Villes :

Mairie de Torigni-sur-Vire - Place Charles de Gaulle
Torigni-sur-Vire

Retrouvez toutes les informations sur saint-lo-agglo.fr



02 33 75 62 40



210 rue Alexis de Tocqueville

Parc d'Activités du Golf

50000 Saint-Lô

contact@cdhat.fr - www.cdhat.fr

[f](https://www.facebook.com/Groupe_CDHAT) [i](https://www.instagram.com/Groupe_CDHAT) [in](https://www.linkedin.com/company/Groupe_CDHAT) @Groupe_CDHAT



Action Logement



PROCIVIS



saint-lo-agglo.fr

